

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/03

OBJET : Budget primitif 2010 : Politique départementale en faveur de l'enseignement supérieur, de la formation, et de l'enseignement du 1^{er} degré.

- Divers cantons -

RÉSUMÉ : Ce rapport regroupe trois programmes : «enseignement supérieur et recherche », « aides et accès à la formation » et « enseignement élémentaire et maternel ».

A l'occasion du rapport du Recteur Forestier sur **l'enseignement supérieur et la formation** en 2006 des orientations ont été adoptées par l'Assemblée départementale. Ainsi pour cet exercice, il est proposé d'inscrire 1 902 900 € en fonctionnement et 1 472 200 € en investissement.

Pour ce qui concerne les actions en faveur de **l'enseignement du 1^{er} degré**, les inscriptions budgétaires proposées en crédits de paiement d'investissement s'élèvent à 1 646 000 €, pour une autorisation de programme 2010 relative au fonds E.CO.LE de 1 500 000 €.

POLITIQUES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA FORMATION

1/ Depuis 2005, le Conseil général a mis en place un plan d'actions en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ; il se décline en 12 orientations :

- créer un observatoire des formations et de la vie étudiante ;
- développer l'information et des actions de sensibilisation à l'enseignement supérieur en direction des seine-et-marnais ;
- favoriser l'accès au logement étudiant ;
- aider à la mobilité des étudiants ;
- aider à l'émergence de licences professionnelles ;
- soutenir l'apprentissage ;
- contribuer au redéploiement de l'IUFM sur le département ;
- accompagner la constitution d'un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ;
- réunir une instance de concertation départementale sur l'enseignement supérieur ;
- instaurer des relations régulières avec les universités et les grandes écoles du territoire ;
- soutenir la recherche et le développement économique par le financement des pôles de compétitivité ;
- favoriser l'accueil des chercheurs étrangers.

Ces orientations se traduisent par des actions dans les domaines suivants :

- encourager la poursuite d'études supérieures par les jeunes seine-et-marnais en améliorant les conditions de vie étudiante et en développant l'information sur les voies de formation et leurs débouchés ;
- renforcer l'offre de formation sur le territoire ;
- accroître l'attractivité de la Seine-et-Marne auprès des étudiants et des chercheurs, notamment en soutenant les projets de recherche ainsi qu'en participant à la création d'installations et de bâtiments ;
- soutenir le développement de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) qui s'est installé sur la commune de Torcy ;
- soutenir les projets dans le cadre des pôles de compétitivité ;
- soutenir les projets à caractère scientifique.

2/ Concernant l'accès à la formation, après analyse des attentes des seine-et-marnais, le Conseil général souhaite développer les actions suivantes :

- renforcer l'information sur les métiers et les formations en vue de permettre aux collégiens l'orientation la mieux adaptée ;
- informer sur les voies de formation alternatives à l'enseignement général et promouvoir la complémentarité de ces cursus.

Aussi, je vous propose d'examiner les inscriptions budgétaires destinées à mettre en œuvre ces politiques en 2010.

A/ PROGRAMME « ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE ».**I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****I – 1.OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010
« ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE »**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Autres actions enseignement supérieur et recherche	20 000
Aides à la scolarité des étudiants (Mobil'Etudes)	1 200 000
Subventions diverses en faveur de l'enseignement et de la recherche	10 000
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	1 230 000

✓ Opération « **Autres actions enseignement supérieur et recherche** » : 20 000 €

Créé en 2005 avec l'université de Marne-la-Vallée, l'observatoire de l'enseignement supérieur (OBSSUP) a permis de mettre en place les outils d'information nécessaires à la connaissance et au suivi de l'enseignement supérieur. Cette convention a pris fin en 2008. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration sur la base de nouveaux objectifs et missions qui lui seront confiés par le Département. Je vous propose de reconduire le crédit de 10 000 € pour 2010.

Comme l'an passé, un montant de 10 000 € est par ailleurs proposé afin de soutenir l'organisation de diverses manifestations visant à promouvoir la recherche et la culture scientifique et technique en Seine-et-Marne.

✓ Opération « **aides à la scolarité des étudiants** » : 1 200 000 €

La politique d'aides en faveur de la scolarité des étudiants (« Mobil'études ») connaît un succès grandissant grâce à la mise en place cette année de la dématérialisation du dispositif. Près de 3 630 dossiers ont été reçus à ce jour. Au BP 2009, 1 350 000 € étaient inscrits pour l'opération « Aides à la scolarité des étudiants », montant qui comportait un rattrapage de dossiers de 2008 sur 2009.

Ainsi, pour 2010, il est proposé d'inscrire 1 200 000 €, ce qui correspond à un rythme normal d'attribution.

✓ Opération « **Subventions diverses en faveur de l'enseignement et de la recherche** » : 10 000 €

Le Département cofinance la résidence des chercheurs étrangers en cours de construction sur la cité Descartes. Afin d'assurer l'accueil des chercheurs étrangers, le Polytechnicum en partenariat avec la cité universitaire de Paris, a créé le BICI (Bureau International des Chercheurs Invités) dont le principal objectif est de faciliter et d'accompagner les chercheurs dans leurs démarches administratives et d'intégration. Le Département finance le fonctionnement de ce bureau depuis sa création en 2006 et souhaite poursuivre cet accompagnement.

Je vous propose donc de reconduire pour 2010 les crédits inscrits en 2009 à hauteur de 10 000 €.

Le montant total des crédits de paiement 2010 s'élève donc à 1 230 000 € pour les dépenses de fonctionnement du programme « enseignement supérieur et recherche ».

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II - 1 - OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010 « ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE »

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010 en €
Campus prometteur	1 500 000	100 000
Descartes +	1 000 000	300 000
Total de l'AP de dépenses 2010	2 500 000	400 000

En 2010, deux AP pour un total de 2,5 M€ sont ouvertes dont 400 000 € de CP

L'opération « **Campus prometteur** » doit permettre au Département de cofinancer avec la Région Ile de France dans le cadre du plan Campus de l'Etat, la réhabilitation du bâtiment Copernic et la création de la seconde tranche bâtiment Adler de l'Université Paris Est Marne la Vallée. En 2010, une AP de 1,5 M€ est ouverte pour permettre la contractualisation. Les CP de 2010 sont proposés pour 100 000 €

L'opération « **Descartes +** » doit permettre de compléter le financement du bâtiment XXL de l'Ecole des Ponts devant accueillir des chercheurs enseignants, étudiants et entreprises, s'intégrant au projet de cluster de la cité Descartes. L'AP ouverte pour cette opération est d'1 M€ , 300 000 € sont ouverts en CP 2010.

II - 2 - RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010 en €
Cité Descartes	2005	1 177 019	300 000
Aides aux pôles de compétitivité	2006	935 844	460 000
Aide aux équipements d'enseignement supérieur	2007	1 100 000	100 000
Aide aux équipements d'enseignement supérieur	2008	234 000	70 200
Bâtiment licence professionnelle IUT Sénart	2009	4 000 000	100 000
Total des CP 2010			1 030 200

✓ Opération « **cité Descartes** ».

Elle correspond au cofinancement de la maison d'hôtes internationale de la cité Descartes, destinée à faciliter l'accueil de chercheurs étrangers. Les travaux ont démarré fin d'année 2007, sous la maîtrise d'ouvrage de la SA LOGIREP. Le bâtiment a été livré en août dernier. Les 300 000 € inscrits pour 2010 constituent le solde de l'opération qui sera versé au 1^{er} trimestre 2010.

✓ Opération « **Aides aux pôles de compétitivité** »

Créée en 2006, cette opération permet au Département de financer les laboratoires de recherche seine-et-marnais dans des projets éligibles portés par le pôle « Cap Digital » auquel il adhère depuis juillet 2005. Les projets « TERRADATA » et « TERRAMAGNA » ont fait l'objet d'une convention avec le Département. Ainsi, les laboratoires d'informatique de l'institut Gaspard Monge (Université de Marne la Vallée) et le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de Marne la Vallée sont subventionnés dans ce cadre.

Le Département est également adhérent au pôle de compétitivité « Ville et Mobilité Durables » pour lequel les laboratoires peuvent aussi prétendre à des financements. Ainsi, les projets « RIXMOD » et « LUMD » concernent les laboratoires de mécanique de l'Université de Marne la Vallée, l'Ecole Nationale des Mines (centre de géosciences de Fontainebleau), le laboratoire central des Ponts et Chaussées de Champs-sur-Marne et le laboratoire « Ville mobilité transport » de Marne la Vallée.

Pour 2009, 262 040 € de subventions ont été accordés. 460 000 € de CP sont ouverts en 2010 afin de procéder aux paiements en fonction de l'état d'avancement des projets et des modalités financières des conventions.

✓ Opération « **Bâtiment licence professionnelle IUT Sénart** »

En 2009, une AP de 4 000 000 € a été ouverte dont 100 000 € de CP en 2010. Cette opération doit permettre au Département de cofinancer avec la Région Ile-de-France dans le cadre du contrat Région/Département l'installation d'un bâtiment dédié aux nouvelles licences professionnelles de l'Université Paris XII implanté sur le site universitaire de Sénart. La difficulté à déterminer le maître d'ouvrage entre les différents partenaires a retardé l'avancement du projet et nécessitant de décaler les inscriptions budgétaires. L'inscription de 100 000 € en CP doit permettre de financer, cette année, les études préalables au démarrage des travaux.

✓ **Les autres CP 2010** concernent les opérations déjà ouvertes : 100 000 € pour l'IUFM (sur l'AP 2007), 70 200 € pour la station de biologie végétale de Fontainebleau de l'université Paris VII (sur l'AP 2008).

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 430 200 € pour les dépenses d'investissement.

B/ PROGRAMME « AIDES ET ACCÈS À LA FORMATION ».**I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****I – 1.OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010
« AIDES ET ACCES A LA FORMATION »**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Actions d'information et d'orientation	105 000
Contribution du département au fonctionnement des CIO	180 000
Frais de structure des CIO	304 000
Promotion de l'enseignement technique professionnel et de l'apprentissage	10 200
Subventions diverses	64 000
Subventions pour la promotion de l'enseignement technique professionnel et de l'apprentissage	9 700
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	672 900

✓ Opération « **actions d'information et d'orientation** » : 105 000 €

Les échanges fructueux au cours de la démarche « Collège du 21^{ème} siècle » montrent que l'orientation est l'un des thèmes majeurs sur lequel l'action du Département est attendue. Nous proposons donc une inscription de 105 000 € permettant de construire des actions dans ce domaine.

Dans le cadre de l'appel à projets « orientation et découverte des métiers » organisé pour la première fois en 2008, 46 collèges ont été financés. L'action s'est poursuivie en 2009 avec 42 projets soutenus financièrement et l'objectif de déployer ces projets dans un plus grand nombre de collèges. D'autres actions ont été expérimentées en 2009 comme l'accompagnement personnalisé d'élèves en difficulté et l'aide à la création de mini-entreprises dans les collèges permettant une familiarisation active et des échanges avec le monde économique.

D'autres actions visant à renforcer la présentation de secteurs économiques par des professionnels et à faciliter l'accès à la « Place des Métiers », plateforme de rencontres et d'information mise en place à Emerainville par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne restent d'actualité sur 2010.

✓ Opération « **contribution du Département au fonctionnement des Centres d'Information et d'Orientation** » : 150 000 € (fonctionnement courant) + 30 000 € (dépenses liées aux déménagements)

En Seine-et-Marne, en correspondance avec les districts du territoire fonctionnent huit centres d'information et d'orientation sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale, responsable de l'information et de l'orientation, chargé de mission auprès de l'Inspecteur d'Académie. Trois centres sont gérés par l'Etat et cinq, ainsi que les trois antennes qui y sont rattachées, relèvent d'une gestion départementale :

- * Fontainebleau,
- * Lagny-sur-Marne et son antenne de Lognes (précédemment située à Champs-sur-Marne)
- * Meaux,
- * Melun et son antenne de Savigny-le-Temple,
- * Provins et son antenne de Montereau-Fault-Yonne

Conformément au décret du 10 octobre 1955, l'Etat assure la rémunération du personnel affecté dans les CIO et le Département a la charge de toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement de cinq CIO et de leurs antennes.

Après ajustement aux dépenses réellement constatées et échanges avec l'Inspection académique sur un projet de convention d'objectifs permettant de mieux cerner les dépenses, une inscription de 180 000 € est proposée pour 2010 contre 175 000 € au BP 2009. Cette subvention inclut une enveloppe de 150 000 € au titre du fonctionnement habituel des CIO ainsi que 30 000 € exceptionnellement au titre des déménagements prévisibles des CIO de Lagny-sur-Marne, de Montereau-Fault-Yonne et de Fontainebleau (déménagements de matériels et de mobiliers). Dans le cadre du Collège du 21ème siècle, l'ouverture du collège sur son environnement constitue un axe de réflexion amenant le Département à étudier très attentivement le relogement de structures dont il a la charge dans les établissements du territoire dans un souci de synergie et d'optimisation des locaux.

✓ Opération « **frais de structure des Centres d'Information et d'Orientation** » : 304 000 €

Cette opération d'un montant de 304 000 € supérieure aux crédits ouverts au BP 2009 compte tenu de l'évolution indiciaire des loyers et de celle du coût des charges, concerne l'ensemble des loyers et charges dus par le Département pour la location des bureaux concernant les CIO et certaines antennes et des parkings des CIO à Fontainebleau et à Montereau.

✓ Opérations « **promotion de l'enseignement technique professionnel et de l'apprentissage** » 19 900€

Ces actions sont destinées à sensibiliser les jeunes et leurs parents aux voies de formation alternatives aux cursus classiques. En effet, une approche combinée et complémentaire entre les différents systèmes de formation éviterait certains décrochages scolaires et sorties du système éducatif sans qualification. Ces crédits doivent permettre le cofinancement de projets portés par des opérateurs externes comme l'action Bat'Avenir pour 9 700€ avec le CFA d'Ocquère.

Les lignes « prix enseignement agricole » et « prix enseignement technique » (récompense des lauréats de chacune des sections) sont intégrées à l'opération « promotion de l'enseignement technique professionnel et de l'apprentissage » et créditées d'un montant de 5 200 € comme à l'accoutumée. 5 000 € sont inscrits pour l'accueil des Meilleurs Ouvriers de France et Meilleurs Apprentis de France.

✓ Opération « **subventions diverses** » : 64 000 €

Cette ligne budgétaire permet de soutenir, par le biais d'un appel à projets, l'activité d'associations se situant dans le champ de la formation et facilitant l'accès à celle-ci. (50 000 €). En 2009, un accent particulier a été mis sur les actions associatives visant à favoriser l'accès à la formation des publics fragilisés et notamment ceux porteurs d'un handicap. En 2010, le soutien aux projets de diffusion de culture scientifique et technique sera particulièrement visé.

Cette opération permet également d'attribuer des subventions aux fédérations de parents d'élèves (doublement en 2009 du montant global de subvention soit 12 400 € au lieu de 6 200 € en 2008) ainsi qu'aux délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN) à hauteur de 1 600 €.

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 672 900 € pour les dépenses de fonctionnement du programme « aides et accès à la formation ».

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II-1. OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010 « AIDE ET ACCES A LA FORMATION »

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010 en €
Equipement des CIO	30 000	30 000
Total de l'AP de dépenses 2010	30 000	30 000

Le montant pour 2010 est conforme au montant régulièrement inscrit chaque année pour les besoins en équipement, essentiellement en technologie de l'information et de la communication des CIO seine-et-marnais dont le Département a la charge. Cette opération permettra d'améliorer l'accueil des usagers. Le montant de l'enveloppe fait l'objet d'une attribution à chaque CIO en fonction des éléments et des demandes que l'Inspection Académique de Seine-et-Marne nous fait parvenir.

Je vous propose une ouverture d'une autorisation de programme de 30 000 €.

II – 2. RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille l'opération de dépenses pour laquelle des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010 en €
------------------------	-------------------	------------------------	--------------

		en €	
Equipement des CIO	2009	42 000	12 000
Total des CP 2010			12 000

Les reports de crédits de paiement inscrits concernent les rééquipements des CIO de Lagny-sur-Marne, Montereau-Fault-Yonne et Fontainebleau pour lesquels les déménagements devraient être réalisés en 2010.

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 42 000 € pour les dépenses d'investissement.

POLITIQUES RELATIVES AUX AUTRES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT
--

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département a décidé d'apporter son soutien aux communes pour l'enseignement du premier degré, en leur accordant des subventions d'investissement pour la construction et l'extension de locaux scolaires.

PROGRAMME « ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE ET MATERNEL ».

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010 « ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE ET MATERNEL »

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €	CP 2010 en €
Fonds E.CO.LE	1 500 000	180 000
Total de l'AP de dépenses 2010	1 500 000	180 000

La délibération de l'Assemblée départementale n° 5/01 du 24/10/2008 a fixé les critères d'éligibilité du Fonds E.CO.LE sans limitation de durée. Pour 2010, les critères d'éligibilité au fonds devront être revus pour être mis en adéquation avec les éco-conditionnalités selon l'engagement du département dans cette démarche, dans le cadre de l'Agenda 21.

L'autorisation de programme proposée en 2010 pour le Fonds E.CO.LE, en diminution par rapport à celle ouverte lors des budgets primitifs 2008 et 2009, tient compte des contraintes budgétaires qui pèsent sur le budget du département. Les crédits de paiement 2010 sont évalués à 180 000 € afin de prendre en compte le rythme réel des sollicitations de paiement des communes.

Pour mieux appréhender notre politique en faveur de l'enseignement élémentaire et maternel, il convient de rappeler que les crédits de paiement alloués au titre du Fonds E.CO.LE sont complétés par ceux accordés dans le cadre des politiques contractuelles.

2 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ANTERIEURES A 2010 NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
------------------------	-------------------	------------------------	---------

Fonds E.CO.LE	2006	2 252 373	50 000
Fonds E.CO.LE	2007	2 167 336	646 000
Fonds E.CO.LE	2008	1 982 772	320 000
Fonds E.CO.LE	2009	2 000 000	450 000
Total des CP 2010			1 466 000

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 646 000 €.

En conclusion, je vous propose d'approuver pour les dépenses d'investissement, la création des opérations 2010 et pour les dépenses de fonctionnement, la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/03 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. PERRUSSOT
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 1^{er} Février 2010

OBJET : Budget primitif 2010 : Politique départementale en faveur de l'enseignement supérieur, de la formation, et de l'enseignement du 1^{er} degré.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 -Finances,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la création sur les autorisations de programme 2010 des opérations suivantes :

- sur le programme « enseignement supérieur et recherche » :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Campus prometteur	1 500 000
Descartes +	1 000 000
Total de l'AP de dépenses 2010	2 500 000

- sur le programme « aides et accès à la formation »

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Equipement des CIO	30 000
Total de l'AP de dépenses 2010	30 000

- sur le programme « Enseignement Élémentaire et Maternel »

d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Fonds E.CO.LE	1 500 000
Total de l'AP de dépenses 2010	1 500 000

Article 2 : de créer les enveloppes prévisionnelles de subventions suivantes :

Enveloppes de subvention	CP/AD*	BP 2010
Subventions diverses enseignement supérieur et recherche	Assemblée départementale	10 000
Aide et accès à la formation	Assemblée départementale	73 700

(*) à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée Départementale.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

